

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Architecture](#)

[Etablissements culturels et de loisirs](#)

Le Palais des congrès

Le Palais des congrès

Le 14 avril 1956, la municipalité vote le projet de réparation de la Salle des fêtes endommagée par les bombardements de 1943, dispositions approuvées par le Préfet le 9 mai suivant.

Cependant, le 9 juin, pour des raisons de disproportion financière, la remise en état de l'édifice se réduit aux retouches les plus urgentes qu'impose la sécurité. Le Conseil autorise alors l'étude d'un programme de remplacement.

Le 7 septembre 1957, la Ville choisit le terrain, pour un ensemble englobant alors un Théâtre, la nouvelle Salle des fêtes, l'Ecole nationale de Musique, un Aquarium et le Laboratoire de recherches d'Institut national des pêches.

Elle approuve le programme général, désigne les architectes, établit une esquisse chiffrée et le financement prévisionnel. Le 24 septembre 1960, le Conseil approuve la désignation de M. AUFFRET comme Architecte coordonnateur. Celui-ci modifie le programme de reconstruction de l'ensemble.

Un lot comprenant le Théâtre, l'école des beaux-arts et l'école nationale de Musique s'implantera dans l'îlot 168. La Salle des fêtes occupera la partie comblée du bassin à flot. Suite à un accord notifié le 21 octobre, la construction de la Salle des fêtes échoit à MM. Conan et Millot.

Pour des raisons de commodité et après accord entre les architectes, c'est finalement l'architecte OUVRE qui sera chargé de la Salle des fêtes, avec l'approbation de la Ville le 27 mai 1961. Le projet estimatif est voté le 9 décembre 1961, le projet définitif le 4 mai 1963. Les aménagements intérieurs, la décoration et le devis programme sont approuvés le 24 novembre 1967.

La nouvelle « Salle des fêtes », devenue « Palais des Congrès » dont l'achèvement était prévu fin avril, est inaugurée le 7 septembre 1968, à l'occasion du bal de bienfaisance, organisé par le Comité des Œuvres Sociales de la Mairie de Lorient sous la présidence d'Yves Allainmat, en présence notamment du conseil municipal au complet.

Le 29 novembre, le Conseil approuve la création d'un Livre d'Or. Celui-ci est conservé aux Archives.